



Syndicat UNSa Territoriaux Ville de Marseille

64 rue de la Joliette
13002 Marseille

Tél 06 32 28 91 22 / 04 91 93 62 91

unsaterritoriaux@marseille.fr

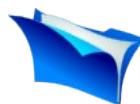
www.unsatvdm.fr

le 29/04/2026

Entretien Professionnel ; CIA ; Promotion



Du 13 avril 2026 et jusqu'au 31 juillet 2026 se déroule l'entretien professionnel. Au cours de celui-ci, le manager direct peut notamment échanger avec l'agent évalué sur ses perspectives de carrière en terme d'avancement de grade et de promotion interne, avant d'émettre un avis qui sera soumis à l'ensemble de la chaîne hiérarchique.



Pour la promotion interne, sauf pour les agents de Maîtrise, les candidatures seront reçues jusqu'au 31 août inclus (n'oubliez pas de constituer votre dossier : parcours professionnel (CV) et lettre de motivation.



L'arbitrage définitif s'effectuera le 13 novembre 2026, la publication des listes seront diffusée en décembre 2026 . La date d'effet des nominations est fixée au 1^{er} janvier 2027 ou à la date à laquelle les agents remplissent les conditions réglementaires pour les avancements de grade et à la date de prise de fonction pour la promotion interne.

Soyez acteur de votre déroulement de carrière !



**VOTRE CARRIÈRE MÉRITE D'ÊTRE DÉFENDUE !
NE RESTER PAS ISOLE(E)
L'UNSa AGIT AVEC VOUS !**

**Contactez vos représentants UNSA Territoriaux Ville de Marseille
Défendre - Accompagner - Agir**

Pour le Bureau Josselyne COZZOLINO